

Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie

Synthèse sur l'installation des néo-diplômés 2015



Synthèse sur l'installation des néo-diplômés

2015

Cette enquête de la **Fédération Nationale des Étudiants en Orthophonie** a été réalisée auprès de 405 étudiants en quatrième année d'orthophonie en 2015 provenant des centres de formation d'Amiens, Besançon, Bordeaux, Caen, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Strasbourg, Toulouse et Tours. Elle a été ouverte le 2 juin 2015 et clôturée le 1^{er} octobre 2015.

Notons que les centres de formation de Limoges et Rouen n'ont pas pris part à ce questionnaire puisqu'ils n'avaient pas encore d'étudiants en quatrième année et donc de néo-diplômés pour cette année 2015.

Une quinzaine de questions a été proposée aux étudiants de quatrième année afin d'essayer d'obtenir des informations précises sur leurs choix d'entrée dans la vie active. Secteurs et lieux d'installation, facteurs déterminants, influence des stages, vous trouverez dans ce document la synthèse des réponses de nos diplômés de 2015. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier celles et ceux qui ont pris le temps de répondre à notre questionnaire.

Bonne lecture !

Julien Mercier

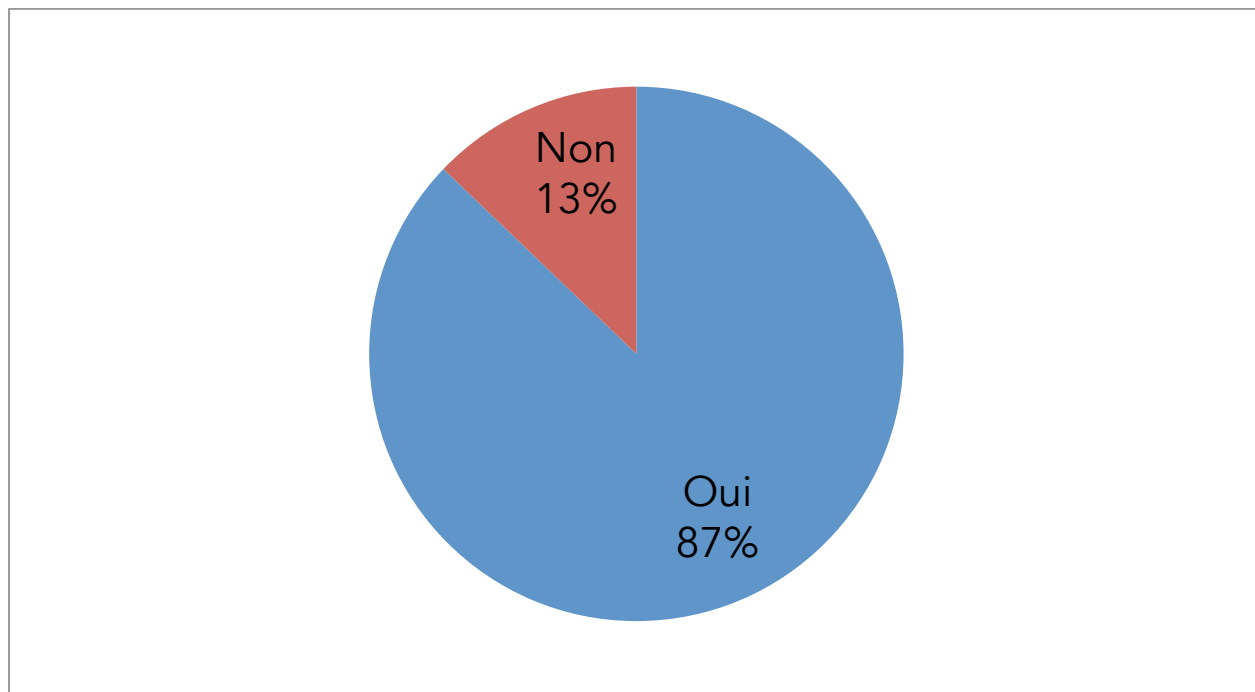
*Etudiant en quatrième année à l'Université Claude Bernard Lyon I
Vice-président en charge de la démographie pour la FNEO*

Contacts

Sophie Boury
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06 48 17 10 48

Julien Mercier
Vice-Président en charge de la démographie
demographie.fneo@gmail.com

Avez-vous trouvé un emploi ?



Au début du mois d'octobre, **87% des nouveaux diplômés sondés avaient trouvé un emploi**. En 2014, ce chiffre était de 84%, 79% et 82% en 2012 et 2013.

Nous notons alors que d'année en année, les étudiants en orthophonie parviennent toujours à trouver rapidement un emploi. L'offre étant supérieure à la demande, les étudiants trouvent d'ailleurs bien souvent leur futur travail avant d'obtenir leur diplôme. Précisons tout de même que le chiffre plus élevé cette année peut s'expliquer par la clôture plus tardive de l'enquête en comparaison des années précédentes.

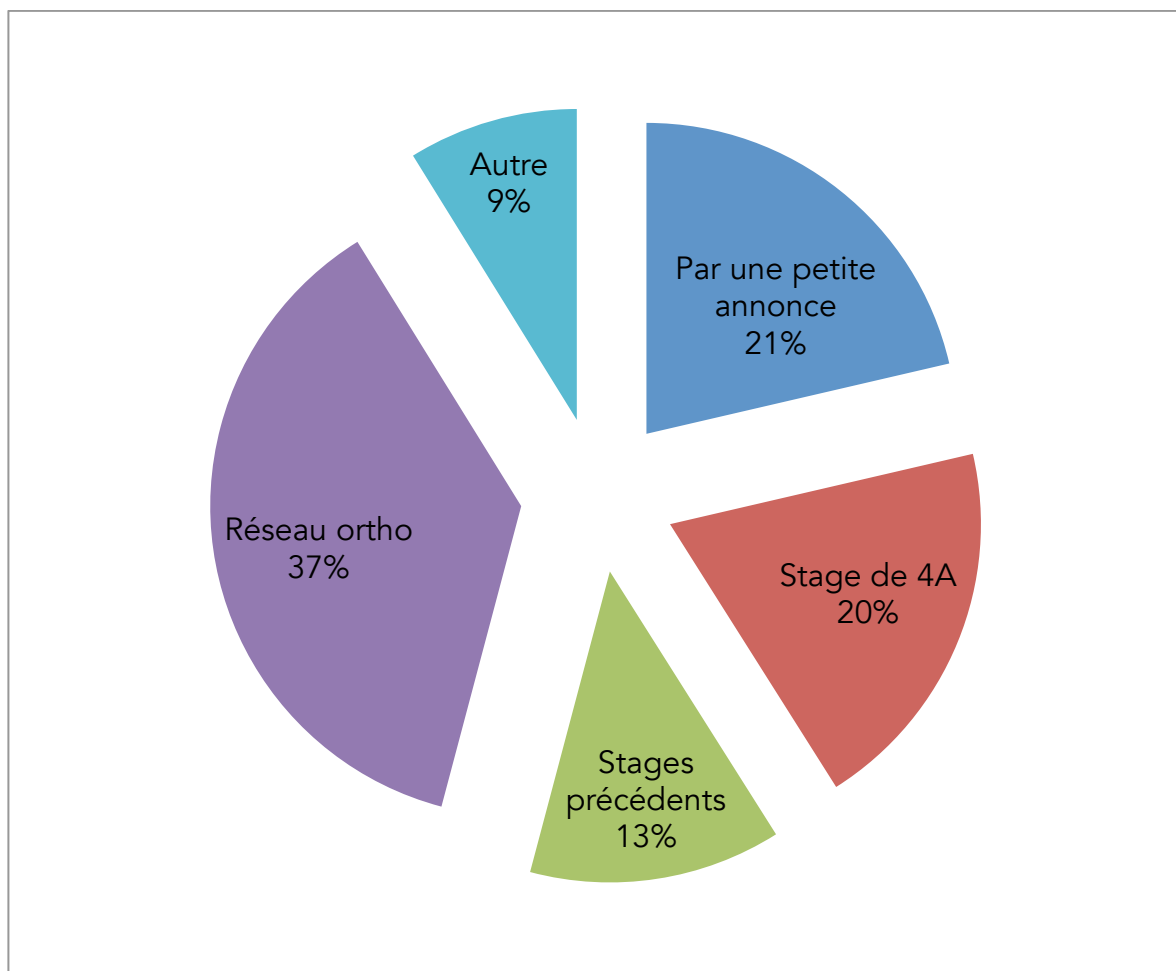
Concernant les répondants qui n'avaient pas encore trouvé d'emploi à la fin du mois de septembre (13%), 56% nous déclaraient ne pas avoir commencé à chercher et 23% n'en cherchaient pas du tout puisqu'ils avaient fait le choix de poursuivre leurs études à temps plein.

Contacts

Sophie Boury
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06 48 17 10 48

Julien Mercier
Vice-Président en charge de la démographie
demographie.fneo@gmail.com

Comment avez-vous trouvé cet emploi ?



Nous avons également voulu nous intéresser au biais par lequel les nouveaux diplômés avaient réussi à trouver leur travail.

37% des sondés déclarent être passé par ce que nous avons appelé **le réseau orthophonique** : mailing, groupes sur les réseaux sociaux, connaissances, etc. 21% d'entre eux sont passés par **une petite annonce** consultée sur des sites spécialisés, des magazines voire le site de la FNEO !

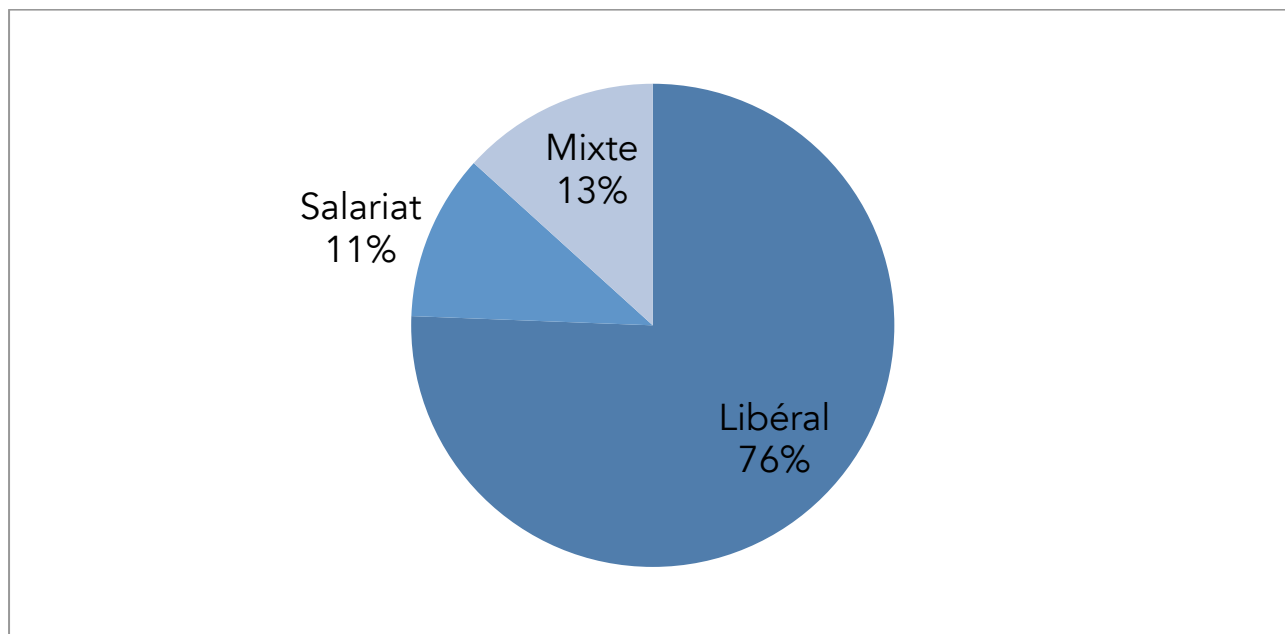
Nous relevons que **l'influence des stages** sur le futur emploi des étudiants de dernière année est très importante puisque 20% des interrogés se sont vu proposer un poste sur leur lieu de stage de quatrième année et 13% d'un lieu de stage des années précédentes.

Contacts

Sophie Boury
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06 48 17 10 48

Julien Mercier
Vice-Président en charge de la démographie
demographie.fneo@gmail.com

Dans quel secteur allez-vous travailler ?



Le métier d'orthophoniste est souvent défini comme riche et attirant de par sa **diversité**. Les différents secteurs dans lesquels un(e) orthophoniste peut choisir d'intervenir participe grandement à cet avantage-là.

Dans un premier temps, nous pouvons noter que **l'installation en libéral** reste le secteur privilégié par les néo-diplômés puisque 76% de ces derniers ont choisi ce mode d'exercice en 2015. En 2014, 70% des répondants décidaient d'exercer en libéral et 78% en 2013. Il reste toujours primordial de préciser que le nombre d'étudiants qui a répondu à ce questionnaire fluctue d'une année à l'autre. Nous nous apercevons cependant que ce mode d'exercice reste largement dominant par rapport aux autres d'année en année.

L'exercice mixte, qui consiste à avoir à la fois une activité salariée et une activité libérale semble encore assez peu choisi : seuls 13% des sondés ont choisi ce type d'exercice cette année. Nous notons d'ailleurs une baisse par rapport à l'année précédente puisqu'en 2014 18% des répondants avaient fait ce choix.

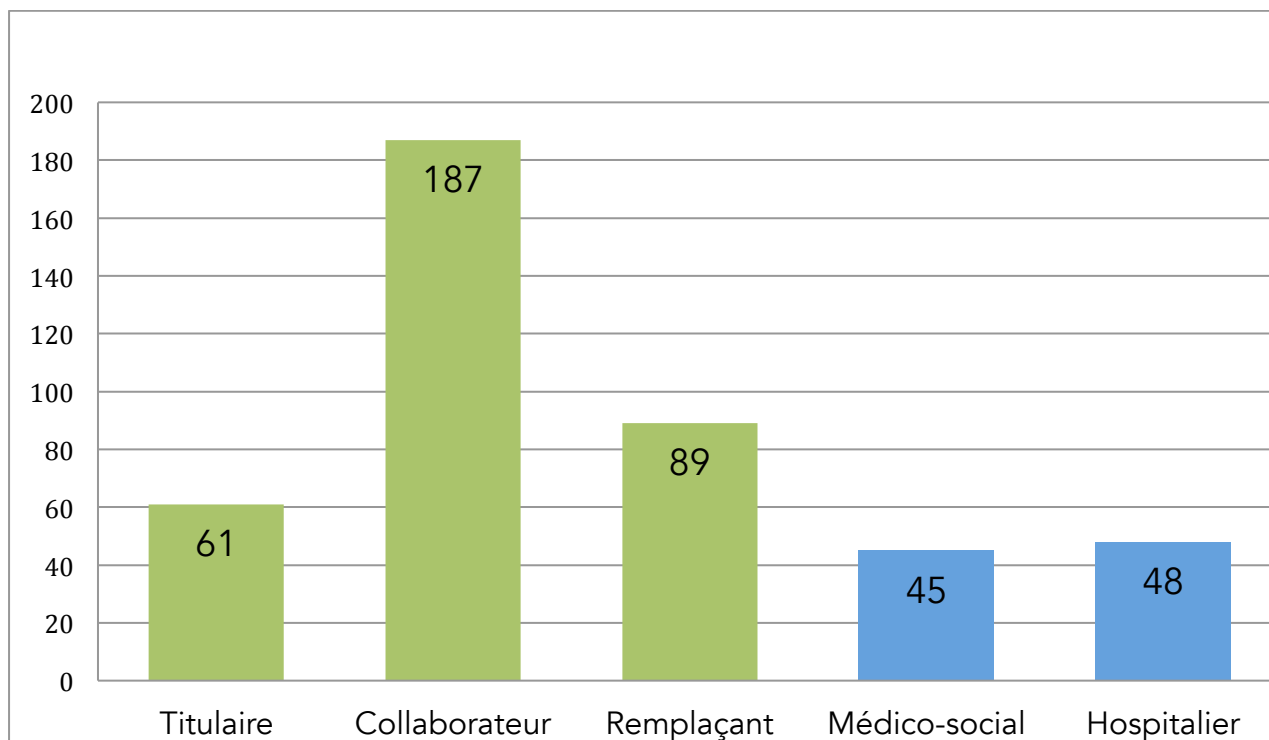
Contacts

Sophie Boury
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06 48 17 10 48

Julien Mercier
Vice-Président en charge de la démographie
demographie.fneo@gmail.com

Enfin, nous notons cette année encore une certaine désaffection pour les **secteurs salariés** tant à l'hôpital que dans le milieu médico-social : 11% des sondés ont choisi ce mode d'exercice en 2015. Ils étaient 12% en 2014 et 9% en 2013.

Détail des modes d'installation :



Si nous zoomons sur l'exercice libéral (en vert), nous savons qu'il existe différentes manières d'y travailler. En effet, nous pouvons choisir de s'installer en collaboration, de réaliser un remplacement ou bien d'être titulaire, en association ou non. Rappelons qu'il est également possible de combiner plusieurs de ces modes d'exercice.

En 2015, la **collaboration** semble être largement privilégiée par les néo-diplômés lorsque ceux-ci choisissent une activité libérale puisque 187 sondés ont déclaré avoir choisi ce mode d'installation. Ce mode d'exercice est bien souvent considéré comme rassurant pour les nouveaux professionnels puisqu'il permet de côtoyer une ou plusieurs personnes ressources au sein du cabinet. Celles-ci pourront être sollicitées en cas de besoin pour des conseils d'ordre pratique ou plus théorique. De plus, le collaborateur pourra partager les locaux ainsi que le matériel, ce qui permettra un investissement financier moindre au départ.

Contacts

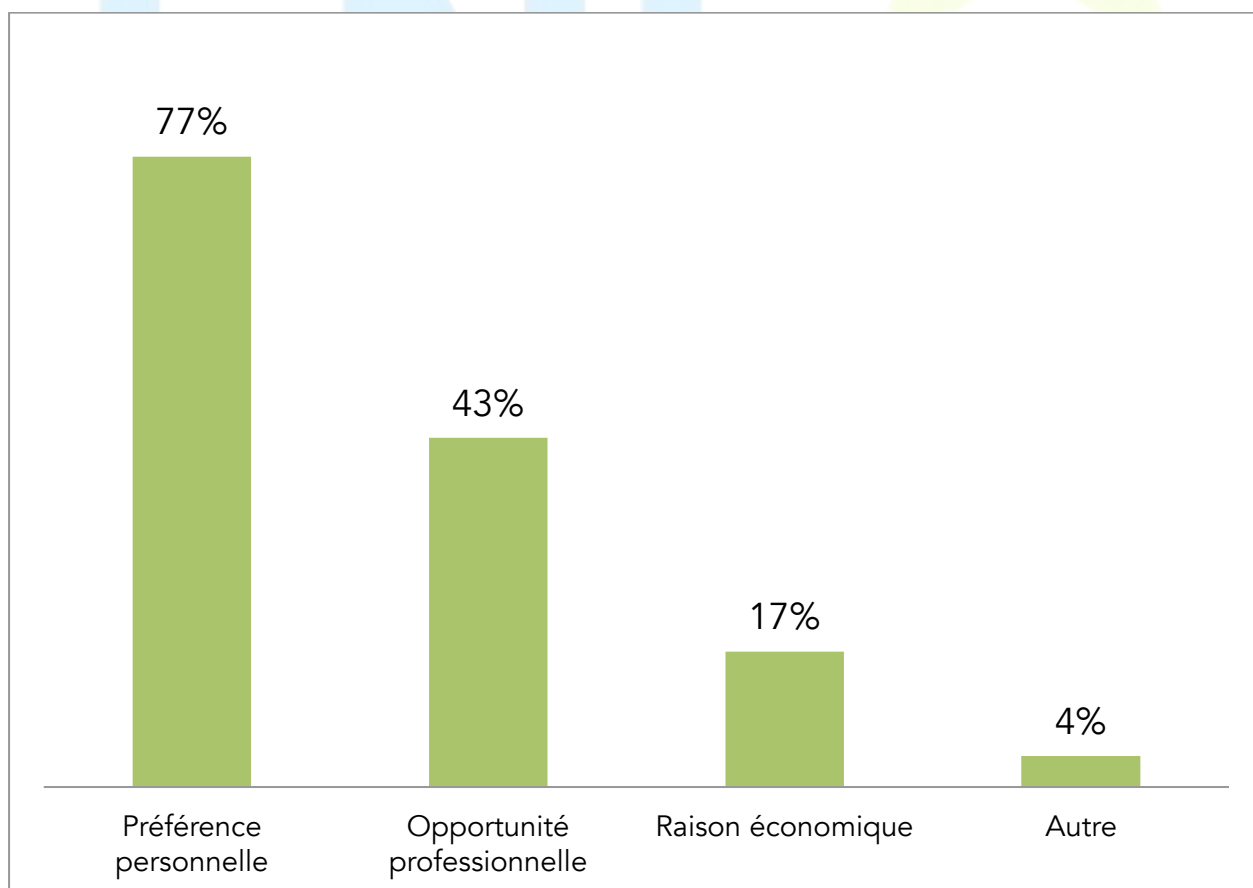
Sophie Boury
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06 48 17 10 48

Julien Mercier
Vice-Président en charge de la démographie
demographie.fneo@gmail.com

Le **remplacement** a cette année été choisi par 89 sondés pour entrer dans la vie active. Seules 61 personnes ont choisi d'être **titulaires** dès leur sortie d'étude. Ces chiffres peuvent s'expliquer par le fait que le remplacement offre aux néo-diplômés la possibilité d'engranger de l'expérience sur une période déterminée avant de changer de mode d'exercice et de se décider pour une situation peut être plus durable.

Si nous nous intéressons de plus près au salariat (en bleu), nous observons que le choix entre le **milieu hospitalier** et le **milieu médico-social** est à peu près équivalent. Cependant, pour ceux qui ont choisi un exercice mixte, c'est le milieu médico-social qui prédomine sur le secteur hospitalier.

Facteurs déterminant le choix du mode d'installation :



Nous avons souhaité connaître les motivations des choix des néo-diplômés concernant les différents modes d'installation. Notons que les sondés pouvaient sélectionner plusieurs critères.

Contacts

Sophie Boury
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06 48 17 10 48

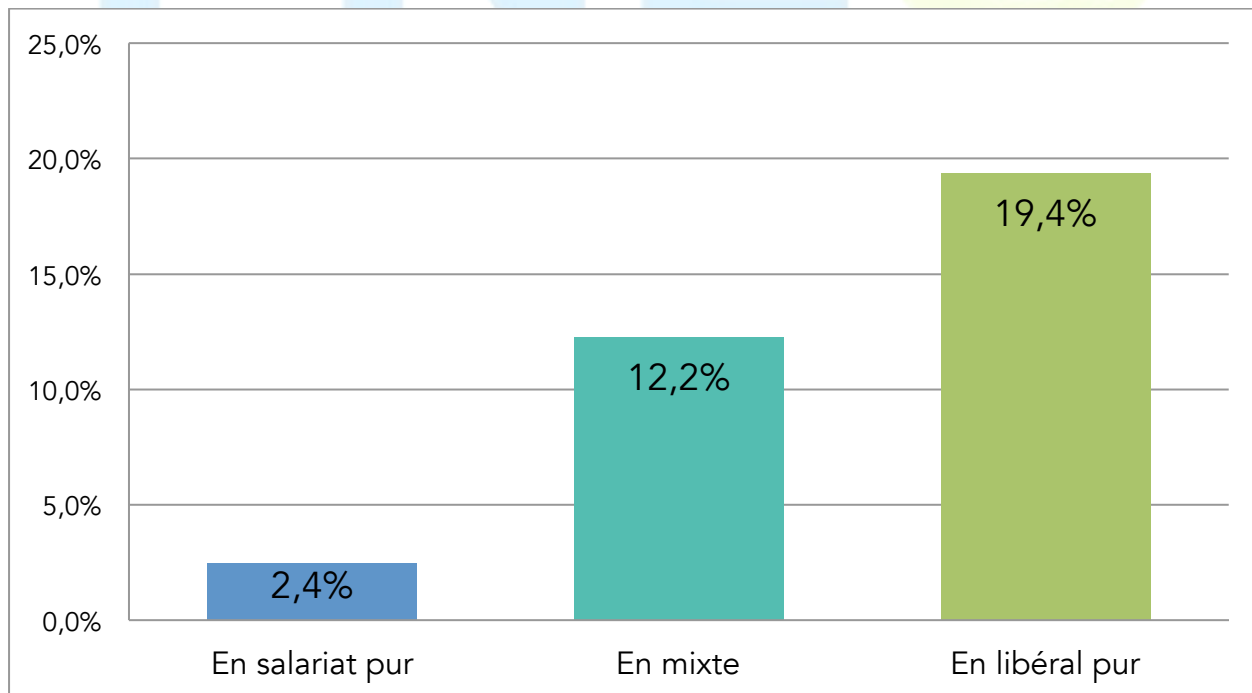
Julien Mercier
Vice-Président en charge de la démographie
demographie.fneo@gmail.com

Ainsi nous constatons une **prépondérance du critère « préférence personnelle »**. Celui-ci avait été présenté comme un choix personnel, une affection ou une conviction particulière pour un certain domaine par exemple. Nous pouvons donc nous réjouir de voir que plus de 3 néo-diplômés sur 4 choisissent réellement leur emploi selon leurs préférences, ce qui n'est pas le cas dans toutes les professions.

Arrive ensuite le **critère opportunité professionnelle** : l'étudiant(e) n'avait pas vraiment pris de décision avant de rechercher son emploi mais une opportunité s'est présentée à lui/elle et il/elle l'a acceptée. 43% des sondés ont alors penché pour cette réponse.

Enfin, nous avons choisi cette année d'ajouter un **critère économique**. Nous souhaitons voir, à travers celui-ci, si le choix des étudiants pouvait être dicté par une motivation financière et donc, a priori, les amener à choisir le libéral malgré une envie de travailler en salariat. 17% des sondés ont mis en avant ce critère que nous avons voulu analyser de plus près.

Importance du facteur économique dans le choix du mode d'exercice :



Nous avons souhaité nous pencher de plus près sur ce facteur économique et réaliser un détail selon le mode d'installation. Ainsi nous pouvons voir que 19,4% des sondés ayant choisi

Contacts

Sophie Boury
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06 48 17 10 48

Julien Mercier
Vice-Président en charge de la démographie
demographie.fneo@gmail.com

d'exercer en libéral uniquement ont avancé ce critère économique dans les facteurs déterminants de leur mode d'installation. 12,2 % de ceux qui ont choisi l'exercice mixte ont mis en avant ce critère contre seulement 2,4 % de ceux qui se sont dirigés vers le salariat (soit une seule personne). A l'heure où la profession se mobilise pour signaler l'urgence de la perte d'attractivité du salariat, et pour exiger une solution, ce constat s'impose : 1 néo-diplômé sur 5 qui s'installe en libéral le fait (au moins en partie) pour des raisons économiques.

Ces chiffres peuvent donc venir confirmer que la motivation pécuniaire oriente souvent le choix des néo-diplômés vers le libéral plutôt que vers les autres modes d'exercice.

Dans quelle région allez-vous vous installer ?

Région	2015 *	2014	2013
Alsace	3% (12)	2 %	5 %
Aquitaine	5% (17)	3 %	6 %
Auvergne	1% (4)	1 %	0 %
Basse-Normandie	1% (5)	1 %	1 %
Bourgogne	1% (3)	2 %	1 %
Bretagne	4% (14)	3 %	5 %
Centre	2% (8)	2 %	2 %
Champagne-Ardenne	1% (4)	1 %	0 %
Corse	0% (0)	0 %	0 %
Franche-Comté	1% (2)	1 %	1 %
Haute-Normandie	0% (1)	2 %	0 %
Ile-De-France	21% (79)	20 %	11 %
Languedoc-Roussillon	2% (9)	5 %	2 %
Limousin	0% (1)	0 %	0 %
Lorraine	2% (7)	2 %	3 %
Midi-Pyrénées	7% (27)	9 %	8 %
Nord-Pas-De-Calais	7% (24)	7 %	3 %
Pays de la Loire	8% (28)	8 %	6 %
Picardie	2% (6)	1 %	1 %
Poitou-Charentes	3% (11)	1 %	2 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9% (33)	8 %	6 %
Rhône-Alpes	14% (53)	13 %	16 %
DOM-TOM	4% (15)	5 %	10 %
A l'étranger	0% (1)	0 %	1 %

* Pour 2015 les valeurs brutes, à savoir le nombre d'installation, sont indiquées entre parenthèses.

Contacts

Sophie Boury

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06 48 17 10 48

Julien Mercier

Vice-Président en charge de la démographie

démographie.fneo@gmail.com

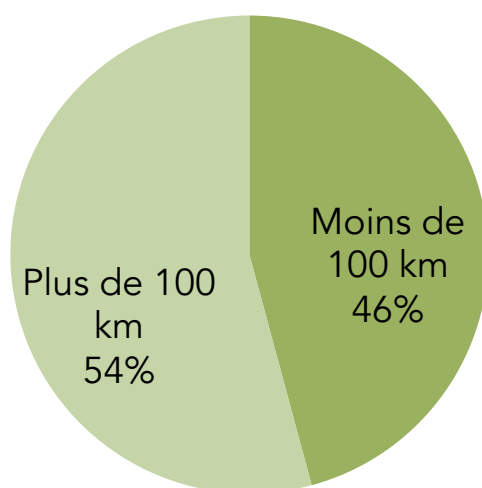
Les régions les plus plébiscitées par les néo-diplômés sont, cette année encore, **l'Île de France et la région Rhône Alpes** avec respectivement 70 et 53 installations. Ces résultats étaient semblables lors des années précédentes. Dans cette analyse des résultats, il convient cependant de préciser que les étudiants des centres de formation de Paris, Lyon et Lille ont été les plus nombreux à répondre au questionnaire. Ils représentent à eux trois 44% des réponses.

Un certain nombre de régions recueille entre 5 et 10% des installations. Il s'agit notamment de l'Aquitaine, la région Midi-Pyrénées, Nord-Pas-De-Calais, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte-D'azur. Toutes ces régions possèdent **un centre de formation** ce qui peut constituer une hypothèse explicative quant au choix d'installation dans ces régions-là. En 2012 un centre de formation a vu le jour à Limoges : nous espérons que cette initiative pourra influencer les installations en Limousin dès l'année prochaine.

Le reste des régions obtient un taux d'installation faible mais une seule région n'accueille malheureusement pas de nouvel(le) orthophoniste cette année : la Corse.

Nous notons enfin que le nombre d'installation dans les DOM-TOM baisse encore un peu cette année.

Proximité du centre de formation ?



Contacts

Sophie Boury

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06 48 17 10 48

Julien Mercier

Vice-Président en charge de la démographie

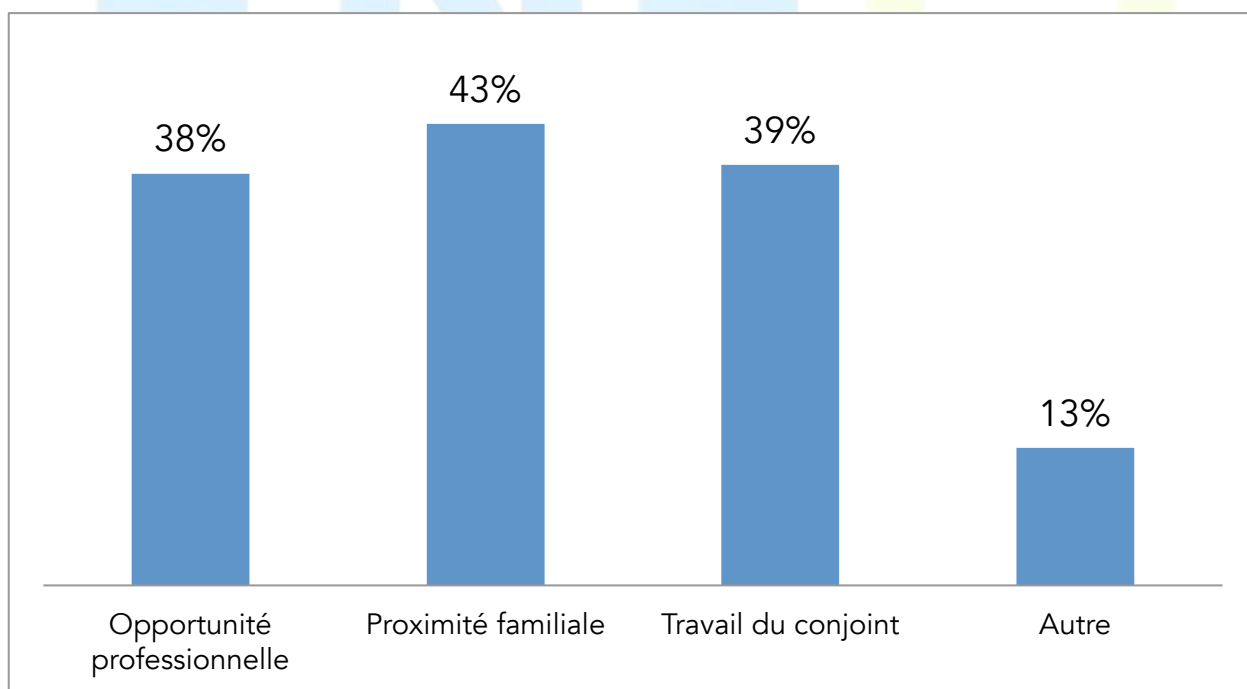
demographie.fneo@gmail.com

A travers cette question nous avons voulu savoir si les étudiants choisissaient d'exercer à proximité de leur lieu de formation une fois leurs études terminées ou si ils partaient dans une autre région.

54% des sondés exercent aujourd'hui à plus de 100 kilomètres du lieu de leur centre de formation. Ce chiffre était sensiblement identique les années précédentes (58% en 2014 et 2013). Nous pouvons donc supposer qu'une bonne part des étudiants retourne dans sa région d'origine, ou une autre région d'ailleurs, après ses études en orthophonie.

Pour ceux qui restent à proximité de leur lieu de formation il ne nous est pas possible de savoir si ces derniers étaient originaires de la région de leur centre de formation et qu'ils ont décidé d'y rester ou si des étudiants ont choisi de ne pas rentrer dans leur région d'origine et de rester à proximité de leur centre de formation.

Facteurs déterminant le choix du lieu d'installation :



Si nous analysons les facteurs qui influencent le choix du lieu d'installation nous pouvons affirmer que l'entourage amène les nouveaux diplômés à aller dans un endroit ou un autre. En effet, 43% des sondés ont déclaré avoir choisi leur lieu d'installation en fonction de la proximité familiale et 39% en fonction du travail du conjoint.

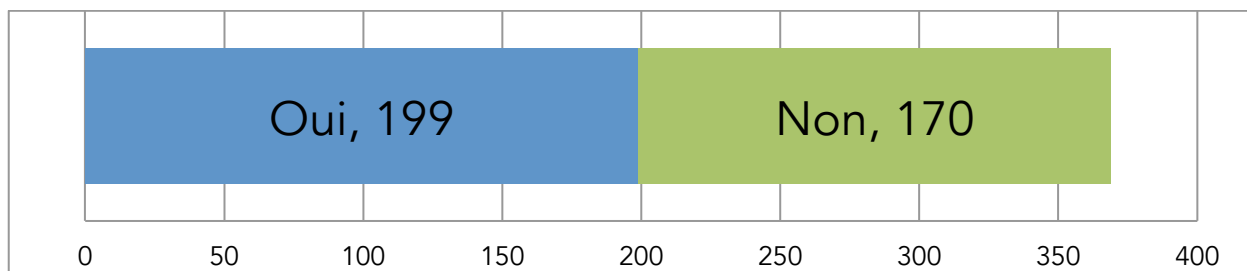
Contacts

Sophie Boury
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06 48 17 10 48

Julien Mercier
Vice-Président en charge de la démographie
demographie.fneo@gmail.com

Le critère d'opportunité professionnelle reste prépondérant : 38% des sondés l'ont mis en avant. Les néo-diplômés semblent donc favoriser le choix d'un emploi bien précis et/ou leur situation familiale.

Vous êtes-vous renseignés sur la situation démographique de votre lieu d'installation ?

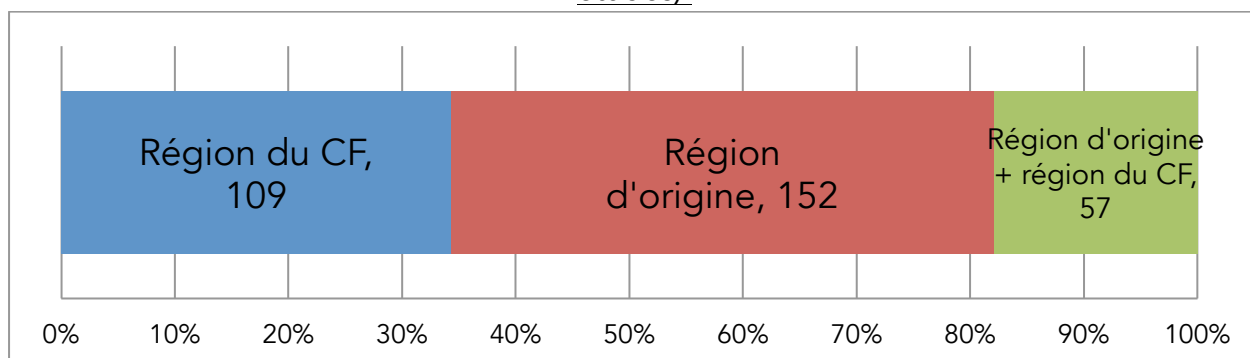


Grace à cette question, nous avons pu avoir une idée de la sensibilité des étudiants de quatrième année concernant la démographie et plus spécifiquement la situation de leur région d'installation.

Si 199 répondants ont déclaré s'être renseignés avant de s'installer, 170 ne l'ont pas fait. Le critère de l'éventuel manque des orthophonistes dans certaines régions a donc également pu être pris en compte par les néo-diplômés cette année.

Ce chiffre est encourageant mais laisse entrevoir le travail que la FNEO peut encore réaliser sur la sensibilisation aux enjeux de la répartition du soin orthophonique sur le territoire. Nous espérons que ce chiffre augmentera d'année en année afin que le critère de la démographie puisse devenir déterminant dans les choix des néo-diplômés.

Lieu des stages de dernière année (pour les étudiants ayant changé de région pour leurs études) :



Contacts

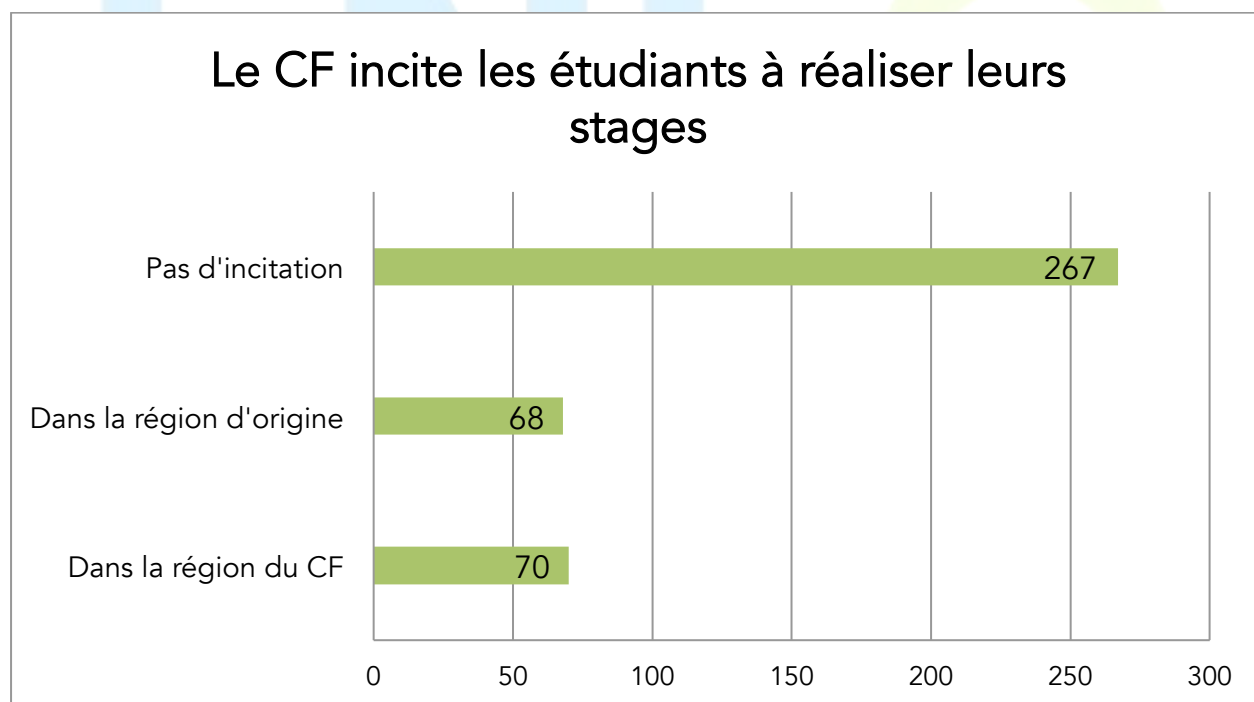
Sophie Boury
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06 48 17 10 48

Julien Mercier
Vice-Président en charge de la démographie
demographie.fneo@gmail.com

La majorité des néo-diplômés de 2015 a effectué ses stages de dernière année **dans sa région d'origine**. Ces résultats vont dans le sens des précédents, concernant l'installation à plus ou moins 100 kilomètres du lieu de formation et l'importance des stages pour trouver un emploi. On peut en effet penser que les étudiants de dernière année ont pu trouver leur travail en rentrant dans leur région pendant les périodes de stage.

Ces résultats vont à l'encontre de ceux de l'année dernière, où les étudiants déclaraient rester dans la région de leur centre de formation pour leurs stages.

Il convient cependant de mettre en avant que nous avons cette année décidé de n'exploiter les réponses que des étudiants qui avaient changé de région pour leurs études, afin d'augmenter la signification de ce résultat.



Enfin, nous avons demandé aux étudiants s'ils estimaient que leur centre de formation, par le choix des périodes ou le format de leur stage, les avait incités à rentrer dans leur région d'origine ou à rester dans la région de leur centre de formation.

Les étudiants déclarent largement que le centre de formation ne les a incité ni à l'un ni à l'autre. C'était déjà le cas en 2014.

Contacts

Sophie Boury
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06 48 17 10 48

Julien Mercier
Vice-Président en charge de la démographie
demographie.fneo@gmail.com

Conclusion

La FNEO, à travers ses formations et ses différentes communications, **informe et sensibilise les étudiants** chaque année sur les différents modes d'installation existants et la problématique de la répartition du soin sur le territoire.

Suite au succès de la campagne Avid'Ortho qui combattait les idées reçues sur les zones très sous-dotées en orthophonie, les étudiants ont cette année pu avoir un regard concret sur les avantages et les inconvénients grâce aux témoignages de professionnel(le)s exerçant dans ces zones.

L'influence des stages se confirme également à travers cette synthèse. Si certains départements commencent à mettre en place des aides financières pour faire venir en stage des étudiants en orthophonie, la FNEO maintient sa position pour la création d'**une indemnisation des frais kilométriques pour les stages**, particulièrement en zones sous-dotées et très sous-dotées.

Il nous semble par ailleurs pertinent de mettre en lien les résultats de cette enquête avec le contexte actuel, où l'ensemble des acteurs représentant la profession, y compris la FNEO, dénonce la perte d'attractivité de l'exercice salarié, et l'ensemble de ses conséquences sur la qualité et l'équité de l'offre de soin, sur la qualité de la formation des étudiants ainsi que sur la place de toute l'orthophonie dans le paysage de la santé.

Comme nous l'avons dit plus haut, nous voyons qu'un néo-diplômé sur cinq qui s'installe en libéral le fait notamment pour des raisons économiques. Cette question de la rémunération appelle plus largement à celle de la reconnaissance des compétences et des activités de l'orthophoniste dans la fonction publique en particulier, et dans le milieu salarié en général. Ce constat implacable est un argument de plus qui nous permet d'affirmer que seule une juste reconnaissance de nos compétences pourra résoudre la situation.

Contacts

Sophie Boury
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06 48 17 10 48

Julien Mercier
Vice-Président en charge de la démographie
demographie.fneo@gmail.com